

Vigilance vagues-submersion

La Baule-Escoublac, comme toute commune métropolitaine littorale, est soumise à des événements météorologiques, hydrologiques ou à des phénomènes de submersion marine dangereux. Ces derniers peuvent avoir des conséquences graves sur la sécurité des populations et sur l'activité économique de la région touchée.

En raison des forts coefficients de marée, le risque de passage en vigilance météorologique vagues-submersion (VVS) est donc particulièrement élevé.

Les périodes des grandes marées sont potentiellement à risque :

- Risque pour les pêcheurs à pied entre autres à marée montante
- Risque de submersion, y compris dans les estuaires



Rappel des principales recommandations à suivre en cas de vigilance vagues-submersion :

- Évitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture. Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées. Ne vous engagez pas sur les secteurs particulièrement exposés au risque d'être entraînés par une vague.
- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer.
- Protégez vos biens susceptibles d'être inondés ou emportés.
- Tenez-vous informé auprès des autorités communales ou préfectorales et préparez-vous, si nécessaire et sur leur ordre, à évacuer vos habitations.
- Ne prenez pas la mer.
- Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Tenez-vous informé de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias ainsi que sur les sites des opérateurs météo.



VILLE DE LA BAULE

Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

